

Le fichier d'inscriptions complet en .pdf

Modalités des inscriptions pour l'année universitaire 2010-2011

POUR PCEM1 voir ci-dessous

POUR PCEM2 à DCEM4 voir plus bas

Attention ! Nouveau calendrier des inscriptions pour PCEM1, PCEM2

PCEM1, primants ou doublants, faisant une option prioritaire pour la médecine.

Les demandes d'inscription sont à déposer auprès du secrétariat du

Centre Laennec 12 rue d'Assas 75006 Paris

Pour les "primants" entre le mardi 4 mai et le vendredi 21 mai 2010 inclus de 10h à 12h et de 14h à 17h pour les primants

Pour les "doublants" dès la proclamation des résultats

Aucune demande par courrier ne sera enregistrée et aucune démarche effectuée AVANT ou APRÈS ces dates ne sera prise en compte.

Le Dossier d'inscription en plus du formulaire administratif (remis et renseigné au secrétariat) est composé de **six éléments**.

1 - un C.V. dactylographié, qui indiquera de manière lapidaire les lieux où vous avez fait vos études secondaires, les diplômes obtenus, les mouvements de jeunesse, spirituels, sportifs... auxquels vous avez appartenu ou appartenez, vos activités (artistiques, sociales, religieuses, caritatives...) si vous en avez, en précisant les périodes. Vous ajouterez tous autres éléments que vous jugerez intéressants pour les examinateurs du dossier.

2 - Une lettre de présentation et de motivation manuscrite

Il vous est demandé d'abord de vous présenter en rédigeant personnellement cette lettre : vous pouvez indiquer quelques éléments de votre univers familial, amical, relationnel, vous pouvez donner quelques indications sur vos engagements, vos convictions éventuelles, vos activités, vos centres d'intérêt, vous pouvez exprimer brièvement l'une ou l'autre expérience marquante que vous avez vécues, telle dimension de votre histoire personnelle (temps d'expatriation, problèmes de santé...). Vous pouvez préciser l'un ou l'autre point de votre C.V. qui contribue à vous définir, vous pouvez évoquer ce qui revêt pour vous de l'importance.

Il vous est demandé de rendre raison de votre choix des études médicales. Vous pourrez expliquer ce qui vous conduit à désirer devenir médecin ou chirurgien. D'où vient cette vocation ? Qu'est-ce qui « éclaire » cette orientation ? Vous pouvez évoquer, rencontres, expériences de la maladie personnelle ou à travers des proches... qui vous ont mis sur cette voie

Vous pourrez indiquer ce qui fonde votre motivation pour la préparation d'un concours difficile, qui requiert un travail particulièrement dense, suivi d'études longues et exigeantes.

Vous indiquerez les raisons pour lesquelles vous souhaitez intégrer le Centre Laennec, ce que vous en attendez personnellement, ce que vous êtes disposé à lui apporter, vous pouvez noter

comment vous l'avez connu. Il ne vous est pas demandé de décrire le Centre Laennec... que nous connaissons particulièrement bien !

Vous êtes invité à exprimer vos capacités et, éventuellement, vos difficultés, vos appréhensions ou vos hésitations au moment d'entreprendre ces études

A partir de la connaissance de vous-même que vous avez pu acquérir dans le secondaire (ou bien durant la première année de médecine pour certains étudiants), cette lettre peut aussi être l'occasion de formuler l'un ou l'autre trait de votre tempérament ou de votre caractère ou de votre histoire que vous estimez être un atout et l'un ou l'autre point sur lequel (lesquels) vous aurez à être vigilant pour mieux répondre aux exigences de ces études.

Précisions importantes :

selon les normes traditionnelles de courtoisie, la lettre de motivation et le C.V. doivent être présentés sur des feuilles de taille A4 avec une marge minimale de 3 centimètres à gauche et à droite, en haut et en bas, ces documents sont écrits uniquement au recto. La lettre de motivation doit être manuscrite, le C.V. dactylographié.

3 - La photocopie de vos bulletins scolaires des classes de première et terminale. Celle du bulletin du troisième trimestre de Terminale sera envoyée séparément par la poste dès réception par le candidat, à « Centre Laennec-inscriptions P1 », 12 rue d'Assas, 75006, Paris. Les postulants au Centre Laennec « doublants » ajoutent au dossier la photocopie de leurs résultats de bac et celle de leurs résultats de PCEM1..

4 - La photocopie de vos résultats de baccalauréat que, primants, vous enverrez par la poste dès que vous les recevrez, adressée à "Centre Laennec - inscriptions P1", 12 rue d'Assas 75006 Paris. Tout retard serait dommageable.

La lettre de motivation et le C.V. sont les éléments sur lesquels le Centre Laennec se fonde pour accueillir les étudiants de P1.

Bulletins et résultats du baccalauréat sont examinés pour vérifier que le candidat a le minimum d'aptitudes requises pour les études médicales.

5 - La somme de 10 € en liquide pour les frais postaux, de photocopie et d'examen de dossier.

6 - Indication du choix prioritaire du CHU et confirmation

Lors du dépôt de votre dossier (entre le 4 mai et le 21 mai) vous aurez indiqué votre choix prioritaire (N°1) de CHU.

Dès que vous aurez confirmation de votre admission définitive dans ce CHU vous le ferez connaître, sans délai, par courrier, au secrétariat du Centre Laennec (cf. adresse supra).

Si vous n'avez pas obtenu votre premier choix, il sera impératif d'en aviser immédiatement par téléphone le Centre Laennec (01 53 63 89 20) en précisant le CHU où vous étudierez.

Tout retard pour faire connaître cette précision peut entraîner la non-admission au Centre Laennec.

Calendrier des réponses aux dossiers de candidature

Vous recevrez un courrier dans la seconde quinzaine de juillet qui vous précisera si votre candidature a pu être retenue, compte tenu des places dont le centre dispose, éventuellement si vous avez été mis sur liste d'attente. La réponse définitive aux étudiants mis sur liste d'attente sera donnée après l'officialisation des affectations en CHU.

Inscription définitive

Si votre candidature est retenue, vous vous présenterez au secrétariat du Centre pour l'inscription définitive entre le 1er et le 8 septembre. Vous remettrez un chèque de 380€, montant à verser pour l'année. vous devrez également fournir deux photos d'identité récentes.

Vous recevrez alors le programme du Centre avec le règlement intérieur. Vous prendrez rendez-vous pour un entretien de tutorat avec Madame Lauré responsable des PCEM1 de Paris V et Paris VII, ou avec le Père Jean de Lanzac en charge des étudiants de PCEM1 de Paris VI.

Votre présence à la journée de rentrée des PCEM1 est absolument obligatoire.
Sa date sera précisée ultérieurement sur le site.
Une absence entraînerait l'annulation de votre inscription.

PCEM2 à DCEM4 Pour l'année universitaire 2010-2011

Inscriptions pour les étudiants de PCEM2 :

Le Centre Laennec accueille généralement une vingtaine de nouveaux étudiants en PCEM2. Les postulants déposeront un dossier de candidature entre le mardi 7 septembre et le mardi 14 septembre 2010 (17h).

Ils sera composé outre la fiche administrative (doc. 1) remise par le secrétariat et renseignée sur place, d'un C.V. (doc.2), d'une lettre de présentation et de motivation (doc.3) [Cf. >>> indications données pour le dossier des candidats de PCEM1] de la photocopie des résultats de l'année de PCEM1, et de la somme de 10 € en liquide pour les frais d'examen de dossier.

Inscriptions pour les étudiants de DCEM2 :

Les inscriptions en DCEM2 se feront entre le mardi 14 septembre et le vendredi 24 septembre 2010.

Les postulants constitueront leur dossier de candidature avec les mêmes éléments que les candidats de PCEM2 (C.V., Lettre de présentation et de motivation, Résultat de l'année en cours, Fiche administrative, 10 € en liquide). En DCEM2, entre 10 et 12 places seront offertes.

Pour l'année 2010-2011, les places ouvertes en DCEM1, DCEM3 et DCEM4 si des places étaient libérées, seront précisées ultérieurement ainsi que les dates d'inscription sur le site à cette place.

S'adresser au secrétariat pour disposer de plus amples renseignements, ouvert de 9h30 à 12h30 et de 14h00 à 17h30 du lundi au vendredi.

Montant annuel de la cotisation : 380€